



Les centres de loisirs - ALSH

La communauté de communes des coteaux du Girou ayant la compétence enfance et jeunesse, c'est elle qui gère les centres de loisirs ou ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pour l'ensemble des communes de son territoire.

Les cinq centres de loisirs sont sur les Communes de **Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Verfeil, Montastruc-la-Conseillère et Paulhac. Ils accueillent les enfants, quelle que soit la commune de leur domicile, le mercredi et pendant les vacances scolaires.**

Au programme de leurs accueils de loisirs...

Du sport, des grands jeux, des activités manuelles, de la danse et de la musique, des balades, des spectacles, ...

Un programme très tonique et varié pour toutes les tranches d'âge de 3 à 12 ans.

Documentation sur les centres de loisirs

Vous souhaitez en savoir plus sur les centres de Loisirs présents sur l'intercommunalité,

[«Liste_ALSH_avec_horaires_2024-2025.pdf» en ligne](#)